

Parlons-en !!!

Vous avez dit : « Promotion du sport pour tous » ?

Pour une relance du sport amateur ?

L'unité du sport ne peut se concevoir correctement que dans un cadre institutionnel, politique et éthique qui en assure la stabilité et la régulation. Or, on assiste depuis plusieurs années, comme le démontre le tableau ci-dessous, à une incohérence grandissante dans les financements publics des « deux sports » (même si le CNDS demeure relativement stable) et à une complexification croissante de l'organisation administrative générant un profond climat de morosité, voire de découragement et parfois de colère.

Loi de finance initiale - Budget des sports - Autorisation d'engagement.

Source : Performance- publique. Budget. Gouvernement (en millions d'€)

	Total	Promotion du sport pour le plus grand nombre	Développement du sport de haut niveau	CNDS	Inflation
2006	273.047	54.608	185.120		1.6
2007	196.436	41.461	121.164		1.5
2008	187.032	27.402	126.539	273.6	2.8
2009	213.420	26.182	153.019	210.7	0.1
2010	220.582	16.184	170.012	210.7	1.5
2011	205.073	18.314	135.389	263.3	2.1
2012	252.283	16.585	182.880	272.5	2
2013	231.206	14.830	166.199	272.5	0.9
2014	230.323	14.412	169.645	272	1.4
2015	216.442	7,807	162.330	270	
		Licences : 16 millions	Athlètes : 15100		- 13.9 %

Ces données ne représentent qu'une goutte d'eau comparées aux masses financières circulant dans le sport professionnel et son exploitation. C'est ce différentiel historique, trop exclusivement mécanique et hors du champ des institutions (ex : Etat, CNOSF...) qu'il s'agit de combler. Pour y parvenir, la Fédération Française des clubs Omnisports propose de « S'unir, faire converger les idées, repenser clairement nos champs d'intervention, se décloisonner et traduire tout cela par des actions concrètes » ou, selon d'autres auteurs, de converger vers des « Utopies à Réalisation Vérifiable ».

L'UNCU doit prendre toute sa place dans la relance du Sport Amateur.

AB

Le service civique, une bonne idée ????

POUR LES JEUNES : le service civique constitue l'opportunité de vivre une expérience utile, de développer des talents personnels et le sens de l'intérêt général. Le statut de volontaire offre également des avantages non négligeables comme une protection sociale adaptée, une indemnisation ajustable, un régime de congés annuels.

POUR LES CLUBS : L'opportunité d'accueillir des jeunes pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général. Ces jeunes peuvent ainsi optimiser la réalisation des missions du club dans tous les domaines préconisés par l'UNCU. C'est aussi l'opportunité de remettre certains d'entre eux dans un système de responsabilisation.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'UNCU

DN



VALENCIENNES UNIVERSITE CLUB

Le Valenciennes Université Club est né en 1987: le sport n'était alors qu'un prétexte de rencontre entre le monde universitaire et son environnement. 28 ans plus tard, le « petit frère » du LUC est structuré, plus que jamais implanté et géré par l'université de Valenciennes (plusieurs élus de l'université siègent au CA du club...). Avec près de 2 000 adhérents, le dynamisme du club est bien réel. On compte 10 sections sportives qui participent aux compétitions fédérales de locales à nationales ou fonctionnent simplement en « loisir ». Le VUC organise également des compétitions majeures (championnats de France), crée des événements. L'entité omnisports, qui veille au développement général, accompagne les projets d'animations des sections vers des publics les plus variés possible. Notre devise « le club omnisports pour tous ! » reste l'adage essentiel auquel chaque section adhère.

Site Internet : www.vuc-omnisports.fr